

Lay
Saint
Christophe

ACCUEIL DE LOISIRS

Lundi 22 au Vendredi 26 Octobre

Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans

Salle multi-activités



HALLOWEEN

- + Parc de Sainte Croix
- + Sortie Piscine
- + Chasse aux bonbons dans les rues
- + Cinéma salle multi-activités

INSCRIPTIONS EN MAIRIE à partir du lundi 24 Septembre

Horaires de fonctionnement :

Du lundi au vendredi de **7h30 à 18h**

Accueil échelonné des enfants et de leurs familles : **le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 17h à 18h.**

Modalités d'inscription :

Pour les familles disposant d'un dossier complet auprès du service enfance jeunesse, une fiche d'inscription doit être complétée, accompagnée du règlement.

Pour les extérieurs ou une famille ne disposant pas d'un dossier complet, les dossiers sont disponibles en mairie et sur le site internet : [http://www.lay-saint-christophe.fr/](http://www.lay-saint-christophe.fr)

Les dossiers doivent être déposés en mairie.

Les inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 24 septembre.

Elles ne sont validées qu'une fois le dossier complet, accompagné du règlement.

Contact et renseignements

Mairie de Lay Saint Christophe

Directrice : Mlle JACQUET Emilie

Tél : 06 87 73 71 10 Mail : emilie.jacquet@lay-saint-christophe.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

AU PROGRAMME

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Animations sur le thème d'Halloween : jeux, déguisements, décorations, cuisine...	GRAND JEU	Chasse aux bonbons dans les rues	Piscine à Champigneulles	Parc de Sainte Croix : parc animalier spécialement décoré pour Halloween
APRES-MIDI	Animations sur le thème d'Halloween : jeux, déguisements, décorations, cuisine...	Animations sur le thème d'Halloween : jeux, déguisements, décorations, cuisine...	Cinéma en salle multi-activités, au programme : « Ferdinand »	Animations sur le thème d'Halloween : jeux, déguisements, décorations, cuisine...	

DES RIRES - DU PARTAGE - DES AMUSEMENTS

TARIFS

Accueil de Loisirs avec repas

Tarif layens, enfant scolarisé sur la commune, enfant ayant de la famille domiciliée sur la commune.

Quotient familial	QF égal ou inférieur à 799	QF entre 800 et 1199	QF égal ou supérieur à 1200
Tarif CAF hors 54 et MSA	105 €		
Familles bénéficiaires du régime général CAF 54	65 €	75 €	85 €
Familles bénéficiaires de l'ATL CAF 54 (Aide aux temps libres)	46 €		
Fournir attestation			

- Est appliqué un **tarif extérieur** à tout enfant non scolarisé sur la commune, ou n'ayant pas de famille domiciliée sur la commune : 10 euros supplémentaire sur les grilles tarifaires.

- **A partir du deuxième enfant**, le tarif hebdomadaire est réduit de 10 € pour chaque enfant supplémentaire.

- Nous acceptons les chèques vacances et délivrerons des attestations sur demande, pour les aides de votre comité d'entreprise et de la MSA.

- En cas d'absence justifiée par un certificat médical, une carence de 3 jours est applicable.

Un bonbon ou un sort !